

Les subsides

Permettez-moi de préciser que le taux de chômage des étudiants était de 9.6 p. 100 l'année dernière, ce qui était déjà assez grave.

Messieurs les députés du parti libéral, vous ruinez la jeunesse du Canada. Vous n'avez rien apporté au pays. Vous ne modifiez pas vos priorités. Vous avez gaspillé les deniers publics. Pour l'amour de Dieu, réfléchissez aux conséquences de vos gestes lorsque vous dépensez 60 millions de dollars en publicité au lieu de créer des emplois utiles et enrichissants dont ont tellement besoin les jeunes Canadiens.

Regardons les choses en face; les jeunes Canadiens ne veulent pas la charité, ils ne veulent pas des allocations de bien-être social ni des prestations d'assurance-chômage, ils veulent des emplois enrichissants. Pour l'amour de Dieu, offrez-leur ces emplois, sinon regardez vos enfants et vos petits-enfants en face et rendez-leur compte de vos propres échecs.

[Français]

M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le président, la motion qui a été présentée aujourd'hui par le parti d'opposition est certes très intéressante. Et je crois, comme on l'a signalé à plusieurs occasions cet après-midi, que c'est un problème qui touche toute la population canadienne et, évidemment, notre gouvernement. Par contre j'écoutais le député de North Vancouver-Burnaby (M. Cook) lorsqu'il signalait que le gouvernement ne faisait presque rien, et à l'entendre on se serait cru dans une armée où un seul avait le pas, et en voulant dire qu'il avait le bon, selon lui tous les autres groupes d'individus, tous les autres partis dans cette Chambre ne font pas ce qui devrait être fait, selon ses paroles il y a seulement son propre parti qui fait des choses pour régler la situation des jeunes. Il est évident, comme nous l'avons dit, que c'est une situation pénible, et notre gouvernement le sait très bien, parce que nous avons tenté avec les moyens que nous possédons de mettre en place certaines structures justement pour venir en aide à la jeunesse du pays.

Lorsqu'on parle et qu'on tente de tourner au ridicule les 400 centres d'emplois que nous avons au pays, je crois qu'il faudrait faire bien attention parce que ces bureaux de placement sont justement en place pour permettre à tous les étudiants à travers le pays de se rendre dans ces bureaux pour justement tenter de déceler des emplois qui peuvent exister. Et c'est là que nous devons avoir la collaboration de tous les partis dans cette Chambre, de tous les gouvernements provinciaux, de toutes les industries, de tous les commerces et de tous ceux qui pourraient procurer de l'emploi à nos jeunes. Si chaque employeur à travers le pays passait par nos centres d'emplois à la recherche d'étudiants, nous pourrions dans une grande mesure placer beaucoup plus d'étudiants, parce que ces jeunes qui sont à l'intérieur de ces centres reçoivent une formation et les centres sont capables dans 48 heures de fournir aux employeurs des étudiants avec les qualifications et le potentiel requis pour remplir les emplois demandés par les employeurs. Cette collaboration, monsieur le président, dans la situation que nous vivons présentement, est indispensable si nous voulons procurer à la grandeur du pays, au cours de l'été, beaucoup plus d'emplois à nos jeunes.

Il ne sert à rien de vouloir décrier qui que ce soit pour tenter de démontrer qu'un ou l'autre ne fait pas son travail correctement. Il faut oublier ces querelles et tous orienter notre travail

dans la même direction pour permettre à un plus grand nombre de jeunes de trouver des emplois. A la grandeur du pays, comme je le disais, nous en avons 400, à la grandeur du Québec, nous avons 95 centres d'emplois. L'an dernier, nous avons réussi à placer strictement au Québec 75,000 jeunes, et il est à espérer qu'encore cette année nous allons pouvoir dépasser ce nombre. Mais encore une fois, toutes les entreprises, tous les employeurs du Québec particulièrement et du pays devront faire affaires avec nos centres d'emplois du Canada. Ces centres sont à la disposition des employeurs, et il va sans dire qu'il n'en coûte pas un sou aux employeurs pour faire appel à leurs services. Évidemment, la situation actuelle peut porter certaines personnes à être très pessimistes, mais nous devons regarder quand même la situation de face. En plus de ces centres d'emplois, nous devons nous orienter vers la formation des jeunes au pays. On signalait tantôt justement que nous devrions mettre beaucoup plus d'efforts dans ce programme de formation pour nos jeunes. C'est effectivement ce que nous voulons faire, monsieur le président, et c'est pour cette raison que vendredi dernier le ministre a présenté à la Chambre un projet de loi justement pour répondre à cette situation, ou nous devons faire face au cours des années 1980 à une pénurie de main-d'œuvre. Qu'il s'agisse de recyclage, de formation dans tous les sens du mot, nous devons préparer nos jeunes à entrer sur le marché du travail surtout au cours des années 1980.

Quand on sait que le gouvernement fédéral va dépenser au cours de cette année, au cours de l'exercice financier 1981-1982, plus de 1 milliard de dollars seulement dans le secteur de la formation, je suis sûr que personne va s'opposer à ce que cette somme soit dépensée, et à écouter tous ceux qui ont parlé avant moi cet après-midi, on peut d'ores et déjà tenir pour acquis que les deux partis de l'opposition vont appuyer le gouvernement relativement à ce projet de loi que nous avons déposé et que rapidement nous allons pouvoir le faire adopter à toutes les étapes, pour faire en sorte de faire entrer les jeunes sur le marché du travail rapidement. Il va sans dire que cette loi doit être changée parce que depuis déjà 15 ans elle est en vigueur et elle a certainement rendu des services valables et louables à beaucoup d'individus ou de personnes qui recherchaient une formation à travers le pays, mais nous devons l'adapter aux besoins des années 1980.

Dans le cas de la province de Québec, par exemple, on se souvient qu'en 1981, à la suite de l'accord Axworthy-Marois qui a été annoncé le 30 juillet, le Québec a pu bénéficier de sommes d'argent pour former plus de 90,000 travailleurs. Ceci permettait notamment à Ottawa de verser au Québec 133 millions de dollars au seul chapitre de l'achat des cours de formation en institutions et des cours de formation pour apprentis, tandis que 30 millions de dollars allaient à la formation à l'industrie. A ceci nous devons ajouter \$562,000 consacrés à la formation des autochtones et une somme d'environ 66 millions de dollars sous forme d'allocations de formation et de prestations d'assurance-chômage. Voilà je crois, monsieur le président, des chiffres qui sont très révélateurs et justement nous voulons par cette nouvelle loi augmenter encore davantage les sommes d'argent que nous allons mettre à la disposition des gens qui veulent obtenir cette formation qui va leur permettre d'atteindre et d'obtenir des emplois au Canada qui